

# Journée technique Paysage

6 octobre 2016



## Alternatives au désherbage chimique

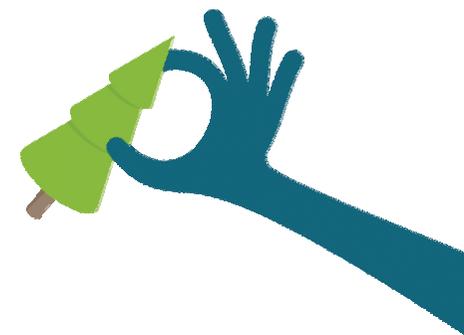


Action pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

**CFPPA**  
CENTRE DE FORMATION  
POUR ADULTES

# PROGRAMME

- 9h00**      **Accueil et présentation de la journée** : Mme Huet, Directrice de l'Etablissement
- 9h45**      **La démarche Eco-jardin gestion différenciée du site de l'EPL** : Mme Brigand, Formatrice
- 10h00**      **La Fredon** : M. Xavier Renaud  
Evolution de la réglementation sur la question des biocides, prochaines échéances, actions mises en place, financements possibles...
- 10h30**      **Rencontres fournisseurs et visite des stands à 11h15**  
. Techniques végétales : les plantes couvre-sol : M. Luc Gallé, Ville de Mulhouse  
. Techniques d'hydromulching et de paillage « type bâches » : M. Ostrowski, Société Naturalis
- 12h00**      **Déjeuner (Repas à la restauration de Valdoie Formation)**
- 13h30**      **Rencontres fournisseurs et visite des stands à 14h00**  
. Techniques de paillage végétal et minéral: M. Klein et M. Letondal, Société Agrivalor  
. Techniques mécaniques de désherbage : M. Adzovic, Société M. Jardinage
- 15h- 17h**      **Parcours découverte "Alternatives au désherbage chimique"**  
**Mme Truchot, Ville de Belfort et Mme Silvestre, Ville de Belfort et CAB**  
*Visite de plantations à Belfort :*  
Comment mettre en place les changements de pratiques au sein du service, par rapport aux habitants et dans les contrats avec les entreprises ?  
*Méthodes, freins, difficultés, conseils : illustration par des visites de sites et explication des solutions techniques et organisationnelles*



# /// Technique d'hydromulching : M. Ostrowski, Naturalis/ // // // //



# // Technique d'hydromulching : M. Ostrowski, Naturalis//



Cultivons notre cadre de vie

## UNE ALTERNATIVE AU DESHERBAGE : LA VÉGÉTALISATION DES JARDINS, ESPACES VERTS ET INFRASTRUCTURES (JEVI)



VÉGÉTALISER c'est implanter une végétation choisie et contrôlée en répondant aux contraintes environnementales, économiques et sociales. La végétalisation est une vraie alternative pour limiter les coûts d'entretien.

### POURQUOI VÉGÉTALISER ?

Le contexte actuel incite les gestionnaires publics, les paysagistes ainsi que les particuliers à opter pour une végétalisation de leurs espaces. Les principales motivations sont :

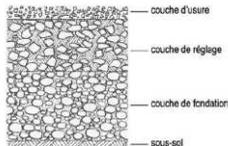
- ⇒ La baisse ou l'arrêt des produits phytosanitaires,
- ⇒ La diminution des budgets et des moyens humains,
- ⇒ L'augmentation des attentes des concitoyens en terme de qualité de vie et d'environnement,
- ⇒ L'érosion des sols,
- ⇒ La baisse de température en milieu urbain,
- ⇒ La lutte contre les plantes invasives allergisantes.

### QUELS SITES SONT VÉGÉTALISABLES ?

Toutes les ZONES PERMÉABLES de la terre végétale aux sols agro-limitants, il est aujourd'hui possible d'implanter une végétation choisie sur la majeure partie des sols rencontrés en espaces verts. Lutte contre les plantes invasives allergisantes. La sélection des espèces est déterminante.

Exemple de profil d'un sol sable/stabilisé :

- Une couche d'usure ou de surface correspond au type de matériau choisi (gravier, gazon, stabilisé, gravillon)
- Une couche de réglage qui permet de régler plus finement le niveau de la couche d'usure
- Une couche de fondation qui a pour rôle de consolider la surface.



### COMMENT VÉGÉTALISER ?

TROIS MÉTHODES D'APPLICATION SONT POSSIBLES :

- MANUELLE :**
  - pratique pour les petites surfaces, dépend des conditions météo
  - demande un travail du sol pas toujours possible
- MÉCANIQUE :**
  - régulier et économique, problème d'accessibilité sur certains site
  - demande un travail du sol pas toujours possible
- HYDROMULCHING :**
  - rapide et facile à mettre en œuvre, régulier
  - pas de travail du sol, idéal pour zones sablés, talus ou le risque de déplacement des graines est important



## LA MÉTHODE HYDROMULCHING

Ensemencement hydraulique permettant d'appliquer sur le sol une émulsion comportant : eau, semences, hydro-mulch, fertilisants et fixateur pour recréer rapidement un couvert végétal durable.



En partenariat avec EURO-TEC, leader de la vente de matériel d'hydromulching en France, NATURALIS a retenu un matériel adapté :

### HYDROSEEDER T30



Matériel conforme aux directives européennes 89/336EC et 98/37EC. Des matériaux spécifiques seront utilisés pour des chantiers plus importants.

### AVANTAGES DE L'HYDROMULCHING

- ⇒ Pas de travail du sol
- ⇒ Levée homogène bien répartie avec précision
- ⇒ Evite les amoncements de semences dues à des fortes pluies (effet fixateur)
- ⇒ Limite l'évapo-transpiration
- ⇒ Forte capacité de rétention en eau (900 %)
- ⇒ Permet une grande précision de travail (cuve 1 000 L, 30 m de tuyau)
- ⇒ Capacité à 2 agents : 2 000 à 2 500 m<sup>2</sup>/jour

### LES FOURNITURES UTILISÉES

♦ **HYDROMULCH JEVI** (produit spécifique pour la végétalisation des JEVI)

Son rôle a plusieurs objectifs :

- ⇒ Maintenir fermement les semences en contact avec le substrat
- ⇒ Capturer et redistribuer l'humidité afin de permettre la germination
- ⇒ Limiter l'érosion hydraulique : effet fixateur
- ⇒ Apporter une fertilisation biologique stimulante : ORGANIC VÉGÉTAL
- ⇒ Stimuler l'enracinement avec un stimulateur racinaire : XEOX



♦ **VÉGEMAX** : amendement organique utilisable en agriculture biologique

- ⇒ Concentré d'acide humique et fulvique permettant d'augmenter les propriétés physiques et chimiques du sol (rétention en eau, CEC, etc...)
- ⇒ Action biologique stimulante

♦ **SEMENCES SPÉCIFIQUES À CHAQUE SITUATION**



Siège Social : 4 Boulevard de Beauregard - 21604 LONGVIC Cédex - ☎ 03.80.69.22.21 ☎ 03.80.69.22.02 mail : contact@naturalis.fr  
Bureau LENTILLY : Parc d'Activité du Charpenay à Allée Romaine - 69210 LENTILLY - ☎ 04.74.72.17.17 ☎ 04.74.72.17.19  
Site: 482 843 476 00019 - N° Agréement pour la distribution des produits phytosanitaires : 8030486



# /// Technique d'hydromulching : M. Ostrowski, Naturalis/ // // // //



## LES SEMENCES

Le succès d'une implantation dépend de la composition du mélange. Elle sera déterminée en fonction des attentes du gestionnaire ainsi que du type de sol rencontré. Les principales caractéristiques sont : le nombre de fauche, la pérennité, fleurie ou pas, la résistance au piétinement, la hauteur, la résistance à l'humidité ou à la sécheresse.

**Important :** si la variété est essentielle pour favoriser son environnement et développement, tous nos mélanges possèdent un traitement de semences à base de mychorizes.



- CES TECHNOLOGIES**
- ⇒ Améliore la vitesse d'implantation,
  - ⇒ Favorise le développement des plantules,
  - ⇒ Intensifie et prolonge la floraison pour les espèces à fleurs,
  - ⇒ Corrige les carences du sol,
  - ⇒ Diminue les besoins en eau.

## LES MÉLANGES ENHERBEMENT

Composés essentiellement à base de graminées, pour concurrencer les levées d'adventices indésirables et limiter durablement l'entretien.

- EURONATURE TERRE PIERRE VOIRIE
- BIO COUV' ENHERBEMENT CONNECT
- PRONATURE FAIBLE ENTRETIEN
- PRONATURE TERRAIN SECS
- MÉLANGES SPÉCIFIQUES SUR DEMANDE



## LES MÉLANGES FLEURIS

Composés essentiellement de fleurs annuelles, bisannuelles, vivaces et de graminées.

- BIO COUV' PIED DE MURS CONNECT
- BIO COUV' PIED D'ARBRES CONNECT
- BIO COUV' CIMETIÈRE CONNECT
- BIO COUV' FISSURES CONNECT
- BIO COUV' ECO CONNECT
- BIO COUV' POLLINISATEUR CONNECT
- BIO COUV' SEDUM CONNECT
- EURONATURE EXTRÊME

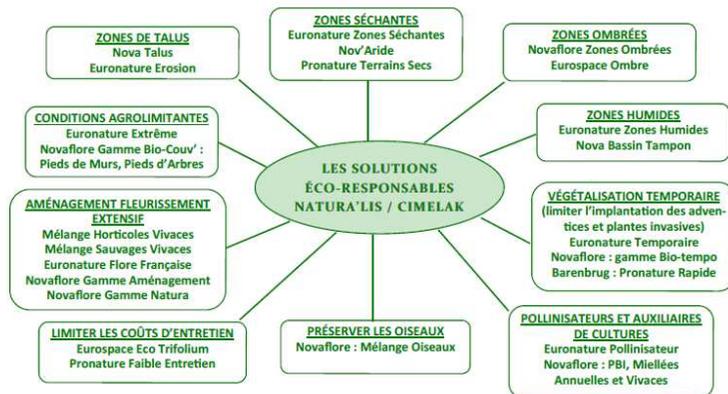


Bio Couv' Pied d'Arbres Connect

Bio Couv' Sédum Connect



## UN MÉLANGE ADAPTÉ À CHAQUE PROBLÉMATIQUE



Demander conseil à nos techniciens NATURA'LIS/CIMELAK.

### Quelques références réalisées.



Végétalisation terrain football stabilisé



Végétalisation de trottoirs sablés



Végétalisation d'allées de cimetière



Végétalisation zone sablée



Végétalisation de pieds de mur



Sigle Social : 4 Boulevard de Beauregard - 21604 LONGVIC Cédex - ☎ 03.80.69.22.21 ☎ 03.80.69.22.02 mail : contact@naturalis.fr  
Bureau LENTILLY : Parc d'Activité du Charpenay 8 Allée Romaine - 69210 LENTILLY - ☎ 04.74.72.17.17 ☎ 04.74.72.17.19  
Site 482.845.476.00019 - N° Agrément pour la distribution des produits phytopharmaceutiques : B019488



# /// Technique d'hydromulching : M. Ostrowski, Naturalis/ // // // //



## Les Bons Conseils NATURA LIS-CIMELAK

Les solutions avant le démarrage du cycle de la Pyrale du Buis :

- ✓ Retirer, brûler les cocons pendant la période hivernale
- ✓ Entretien ces buis en les fertilisant à la reprise de végétation :
  - soit avec 200 g/m<sup>2</sup> d'engrais biologique organique 7-2-9
  - soit avec 50 g/m<sup>2</sup> d'engrais minéral Triabon

**PROGRAMME DE GESTION DE LA PYRALE DU BUIS**  
Agrée biologique et utilisable dans les parcs et jardins publics  
avant et après le 1<sup>er</sup> Janvier 2017



De Mai à Septembre → Piégeage

**BUXATRAP** + **PHERODIS**  
*Cydalima perspectalis*

### Renouvellement



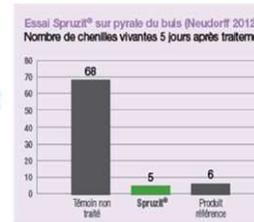
Renouveler les deux phéromones de chaque piège toutes les 8 semaines environ.  
S'assurer que les papillons soient bien morts.

### Pose du piège

1 piège pour 180 m<sup>2</sup> en cas d'infestation normale  
1 piège pour 30 m<sup>2</sup> si forte infestation et 1 piège pour 200 mètres linéaires  
Buis > 1,50 m : installer le piège sur le buis à hauteur d'homme  
Buis < 1,50 m : installer le piège sur un support (grâce à l'insert prévu dans la cuve du piège)

Si la présence de Pyrale du Buis est constatée, alors alterner à 15 jours d'intervalle :

**BACTURA DF à 0,1 L/hl + SQUAD à 0,15 L/hl**  
Avec  
**INSECTICIDE SPRUZIT EC à 0,5 L/hl + SQUAD à 0,15 L/hl**  
Ou  
**CONSERVE à 0,08 L/hl + SQUAD à 0,15 L/hl**



BACTURA DF : AMM 2010513 SQUAD : AMM 2140227  
INSECTICIDE SPRUZIT : AMM 2010900 CONSERVE : AMM 2060132

### La démarche responsable NATURA LIS

Dans l'objectif d'améliorer la sécurité des applicateurs de produits phytosanitaires, NATURA LIS commercialise une gamme large et complète d'équipements de protection individuelle homologués (combinaisons de traitement, masques respiratoires, gants et lunettes). Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Avant toute utilisation, se reporter systématiquement à l'étiquette du produit. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

### Constat :

- ✓ détruit ou rend inesthétique les buis
- ✓ Prolifère rapidement sur l'ensemble du territoire



### Description :

La **Pyrale du Buis** (*Cydalima Perspectalis*) est une **espèce de lépidoptère** originaire d'ASIE.

La chenille de ce papillon ne semble consommer que des feuilles de buis. Il s'agit d'une **espèce invasive**, qui figure depuis 2008 sur la liste d'alerte de l'**Organisation Européenne et Méditerranéenne pour la Protection des Plantes**.

Son introduction accidentelle en France a été repérée en 2008.

La **Pyrale du Buis**, par son action défoliatrice, peut provoquer leur disparition. Elle favorise également les maladies en affaiblissant les végétaux touchés.



**Cycle de vie** : 2 à 3 générations par an. L'hivernage s'effectue sous forme de nymphes dans des cocons de soie du mois de novembre au mois de mars.

1<sup>ère</sup> génération : les larves sortent des cocons et provoquent les 1<sup>ers</sup> dégâts.

Les papillons apparaissent en juin, les chenilles, issues des œufs de 2<sup>ème</sup> génération, apparaissent en juillet et consomment à leur tour les feuilles de buis.

### LE SAVIEZ VOUS ?



La ravageuse **Pyrale du Buis** (*Cydalima Perspectalis*) l'avait à peine effleurée l'an dernier.

Cette année, elle ne lui a donné aucune chance.....

Elle a avalé « tout cru » le **BUXBERG** (la forêt de buis la plus septentrionale de France) située entre TAGOLSHEIM et ILLFURTH dans le SUNDGAU.

Source texte et photo : les Dernières Nouvelles d'Alsace 31/08/2013



Siège Social : 4 Boulevard de Beauregard - 21604 LONGVIC Cédex - ☎ 03.80.69.22.21 📠 03.80.69.22.02

Bureau LENTILLY : Parc d'Activité du Charpenay - 8 Allée Romaine - 69210 LENTILLY - ☎ 04.74.72.17.17 📠 04.74.72.17.17  
Bureau CIMELEK : 10 Rue de la République - 67000 STRASBOURG - ☎ 03.88.44.11.11 📠 03.88.44.11.11

Siret 482 845 476 00019 - N° Agrément pour la distribution des produits phytopharmaceutiques : B010488

Diagnostic établi par Philippe DESPLANTES : Conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (CSPP)  
Numéro : OF-0439-22044 Délivré le : 26/06/2013 Date limite de validité : 26/06/2018





## Contacts

NATURALIS

M. Serge Ostrowski

4 Bld de Beauregard

21 604 LONGVIC Cédex

[serge.ostrowski@naturalis.fr](mailto:serge.ostrowski@naturalis.fr)

06 85 94 78 18

CFPPA Valdoie  
95 rue de Turenne  
90300 Valdoie – France  
Tél. 03 84 58 49 62

E-mail : [bertrand.schmieden@educagri.fr](mailto:bertrand.schmieden@educagri.fr)  
[www.valdoie-formation.fr](http://www.valdoie-formation.fr)



Acteur piloté par le Ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

**CFPPA**  
CENTRE DE FORMATION  
POUR ADULTES